

Année scolaire
2013-2014



Réinscriptions et pré-inscriptions nouveaux élèves

Mercredi 12 et 19 juin 2013 - **Sainte-Maure de Touraine** 9h-12h // 13h-15h30 - **Saint-Epain** 16h-17h30
Samedi 15 et Mercredi 26 juin 2013 - **Sainte-Maure de Touraine** 9h-12h

Inscriptions

Mardi 3, 10 et 17 septembre 2013 - **Saint-Epain et Sainte-Maure de Touraine** } aux horaires des permanences
Mercredi 4, 11 et 18 septembre 2013 - **Sainte-Maure de Touraine**
Samedi 7 septembre 2013 - **Sainte-Maure de Touraine** 9h-10h30 - **Saint-Epain** 11h-12h30

Rencontre avec les professeurs

Jeudi 12 septembre 2013 à 17h30, **Espace Trianon - Sainte-Maure de Touraine**

Début des cours :

lundi 16 septembre 2013

Sites d'enseignement :

Espace Trianon

18 Rue du Château
37800 SAINTE-MAURE DE TOURAINE (face à l'église)

Maison des musiques

Espace « Francis Gaye », 27 Grande Rue
37800 SAINT-ÉPAIN (derrière la mairie)



Communauté de Communes
de Sainte-Maure de Touraine (siège)
Place du 8 Mai 1945 - 37800 Nouâtre

NOUS CONTACTER :

Directeur :

David CHRETIEN // 06.32.07.97.32
direction-emi@cc-saintemauredetouraine.fr

Assistante de direction :

Agnès BARILLET // 06.03.16.52.07
(ou 02.47.65.60.50 aux horaires des permanences
à Sainte-Maure de Touraine)
secretariat-emi@cc-saintemauredetouraine.fr

Permanences secrétariat :

Sainte-Maure de Touraine : mardi 13h-15h30
mercredi 9h-12h30 et 13h30-17h
Saint-Epain : mardi 16h-17h30

Par téléphone du lundi au vendredi

SUR RENDEZ-VOUS AVEC LE DIRECTEUR

www.cc-saintemauredetouraine.fr

Ecole de MUSIQUE Intercommunale



Disciplines enseignées :

L'Ecole de Musique Intercommunale vous accueille tout au long de l'année sur les 2 sites de Sainte-Maure de Touraine et Saint-Épain.

Le cursus proposé comporte 3 axes d'apprentissage qui sont la formation musicale, la formation instrumentale et la pratique collective.

Eveil musical

(Grande Section et CP : 45mn par semaine) :

Sensibilisation en groupe à l'écoute, au jeu et au chant. Pour les CP, proposition d'un parcours "découverte instrumentale".

NOUVEAUTÉ

Découverte instrumentale seule (à partir du CP)

Parcours instrumental sans formation musicale pour réaliser un choix en vue d'un apprentissage instrumental l'année suivante.

Formation Musicale

(à partir de 7 ans / CE1 : 1h à 1h30 par semaine) :

Apprentissage sensoriel en groupe de l'écriture et de la lecture de la musique.

Formation instrumentale

(cours individuel de 30mn à 45mn par semaine) :

Les bois

Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Saxophone

Les cuivres

Trompette, Cor, Trombone, Tuba

Les percussions

Batterie, Percussions

Instruments polyphoniques

Guitare, Piano



La pratique instrumentale est accessible à tous : enfants, adolescents et adultes.

Pratiques collectives :

Moments privilégiés pour les musiciens qui se retrouvent autour d'un projet commun. La pratique collective est proposée dès la 1^{ère} année.

Pratique vocale

Chœur d'enfants IM1 et IM2

Ateliers / Petit Chœur (cours collectifs de technique vocale)

Chorale ArciaChœur

Pratique instrumentale

Orchestre 1^{er} cycle IM3 et IM4

Union musicale de Sainte-Maure (orchestre 2nd cycle)

Harmonie - Batterie fanfare de Saint-Épain

NOUVEAUTÉ

Atelier musiques actuelles (1h)
(Chant, Piano, Guitare, Basse, Batterie)

Info :

Toutes les coordonnées des associations sont disponibles auprès du secrétariat de l'école de musique... (ArciaChœur, Union Musicale, Harmonie-Batterie Fanfare)

Tarifs 2013-2014 :

Cours hebdomadaires	Elèves CCSMT	Elèves hors CCSMT
Eveil musical GS et CP (45mn)	117 €	117 €
Formation musicale seule (de 1h à 1h30)	117 €	234 €
Instrument seul (de 30mn à 45mn en individuel)	196 €	392 €
Instrument + FM + Pratique collective (ou musiques actuelles)	208 €	416 €
Ateliers collectifs (Découverte instrumentale, chœur d'enfants, petit chœur, atelier chœur...) (de 30mn à 45mn)	40 €	80 €
Ateliers collectifs "Musiques Actuelles" (1h)	53 €	106 €
Chorale ArciaChœur seule (2h)	64 €	128 €
Chorale ArciaChœur + FM ou Musiques actuelles + FM	148 €	296 €
Dégrèvement Union Musicale / Batterie Fanfare	67 €	134 €
Dégrèvement à partir du 2 ^e enfant / conjoint	74 €	148 €
Dégrèvement 2 ^e instrument	96 €	192 €

Info :

Possibilité de location d'instrument, plus de renseignements auprès du secrétariat de l'école de musique...